



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

67.2 N° 3 1945

Contrefaçons de l'obéissance

François TAYMANS (s.j.)

p. 311 - 321

<https://www.nrt.be/es/articulos/contrefacons-de-l-obeissance-2961>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

CONTREFAÇONS DE L'OBEISSANCE

Le sort des vérités les plus saintes et des vertus les meilleures est d'être vouées aux contrefaçons. L'histoire nous le montre avec une évidence qui serait décourageante si nous n'avions foi en l'indéfectibilité de l'Eglise. Le moyen âge a connu ses « illuminés », ses « pauvres », ses « purs », dont le fanatisme religieux a fait des endurcis dans l'hérésie. Puis est venue la Réforme, avec ses erreurs concernant la foi et la justification ; puis le Jansénisme et sa doctrine de la crainte salutaire. Il y eut même les adeptes du pur amour. Contrefaçons nées du sein de la société chrétienne ou fabriquées au dehors, la Sainte Eglise les a toutes condamnées.

On pouvait croire qu'une vertu allait échapper à cette tendance à la perversion, aux abus : la vertu d'obéissance. Est-il possible d'obéir trop ou trop bien ? Le signe auquel on reconnaît l'âme conduite par l'Esprit de Dieu n'a-t-il pas toujours été sa promptitude à se soumettre à l'autorité légitime ? « Vir oboediens loquetur victorias », nous a-t-on répété depuis notre enfance. Et nous savons que ce principe ne concerne pas seulement l'autorité religieuse, mais qu'il s'étend au pouvoir civil : « Oboedite dominis carnalibus cum timore et tremore », nous dit saint Paul. On se souvient, par ailleurs, de la parole entendue par sainte Marguerite-Marie, qui se plaignait à Notre-Seigneur des contradictions entre les directives de son confesseur et celles reçues au cours de ses révélations : « Lorsqu'il y a conflit entre ton confesseur et moi, tu te rangeras toujours à l'avis de ton confesseur ». L'on sait enfin que sainte Thérèse accepta, durant des années, le martyre d'une obéissance à des directeurs qui ne l'ont point comprise.

Obéir en tout, obéir à la lettre, obéir « tamquam cadaver » ou encore « tamquam senis baculus » : ces expressions ne suggèrent-elles pas qu'il faut aller jusqu'à l'abdication de toute vie personnelle pour être sûr de ne pas dévier de la voie droite ? Il paraît donc difficile de commettre des exagérations en matière d'obéissance.

Pourtant les événements actuels nous mettent en présence d'un fait unique jusqu'ici dans l'histoire et qui n'en est que

plus saisissant : celui de nations entières menées jusqu'à la honte, jusqu'au suicide, par la fidélité de leur obéissance à leur chef. L'Allemagne s'effondre dans la plus affreuse des misères pour avoir obéi jusqu'au bout. Hier, c'était l'Italie ; et pendant les années 1940-1944 nous avons assisté à l'agonie de la France soumise au maréchal Pétain. Et nous ne parlons que de l'Europe.

Qu'on n'objecte pas qu'il s'agit d'une hallucination collective causée par la puissance prestigieuse de quelques illuminés. Car s'il est vrai que l'hitlérisme ne s'explique pas sans Hitler, ni le fascisme sans Mussolini, il n'en est pas moins vrai que fascisme et hitlérisme, en étant des doctrines d'autorité, sont des doctrines d'obéissance et que ces doctrines, des millions d'hommes les ont admises et en sont aujourd'hui les victimes.

La guerre actuelle, avec toutes ses horreurs, nous montre donc de façon non équivoque que la vertu d'obéissance a été, elle aussi, l'objet de contrefaçons perverses. En quoi donc consistent ces contrefaçons ?

Sans doute, admettra-t-on tout de suite qu'obéir à un ordre de pécher, c'est pécher. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Sans doute, admettra-t-on aussi qu'obéir à qui n'a pas le droit de commander offre toujours un grave danger d'erreurs et donc de fautes à tout le moins matérielles. Et les esprits de bonne foi n'hésiteront pas ici à convenir du péril de certains slogans si largement répandus dans notre société et qui ont agi si profondément sur l'âme de nos contemporains : « obéir à l'appel de la race » ; « obéir à la voix du sang ». La race et le sang ne sont pas mandatés pour nous donner des ordres. Mais il nous semble plus urgent, aujourd'hui que le racisme et tous ses avatars ont été condamnés, de dénoncer une erreur, qui se cache au fond de tous les régimes autoritaires, une erreur concernant la place même qu'occupe l'obéissance et le rôle qu'elle doit jouer dans la vie de l'homme, et plus spécialement du chrétien.

Cette erreur, les âmes les plus généreuses risquent de ne pas l'apercevoir. Elles la vivent souvent de façon inconsciente et l'expriment parfois en des formules maladroites. Nous la caractériserions comme suit : elle consiste à faire de l'obéissance le tout de l'homme ici-bas, en assignant à cette vertu non pas la fonction de moyen indispensable, mais celle d'une fin. Vivre

pour obéir. N'est-ce pas ainsi qu'apparaît à certains, et des meilleurs, l'idéal difficile à atteindre, l'idéal contre lequel on pêche souvent, mais l'idéal quand même et le plus authentique de la perfection ?

Elles disent, ces âmes ferventes : « Je suis entré en religion pour faire la volonté de mes supérieurs ». Et elles semblent bien signifier, par là qu'à partir du moment où elles se sont engagées dans la vie parfaite, elles ont assigné, comme un véritable but à toutes leurs actions, l'obéissance à l'autorité légitime. Ces mêmes âmes voudraient parfois transformer tous les actes intérieurs de vertu, même ceux-là que leur suggère spontanément l'amour de Dieu, en actes d'obéissance. Comme si cela seul pouvait avoir une valeur, dans l'ordre spirituel, qui leur est commandé. Et, de très bonne foi encore, certaines d'entre elles ont, avec tant d'autres du reste, apporté une lenteur déconcertante à reconnaître l'immoralisme foncier des régimes totalitaires. Éblouies à la vue d'États qui adoptaient, jusque dans le détail de leur organisation, le principe d'obéissance, elles ne pouvaient s'empêcher de croire qu'ils avaient trouvé le principe de l'ordre véritable.

Sans doute, le désir de faire de l'obéissance le tout de la vie chrétienne, de la vie spirituelle, manifeste-t-il une bonne volonté si sincère, si oublieuse de soi, que Dieu fera le plus souvent contribuer à sa gloire et au bien des âmes cette disposition magnanime. Mais qui ne voit que maintenir, même avec la meilleure bonne volonté, une erreur à la base de sa vie morale et religieuse, c'est s'exposer à de graves dangers. Dangers qui peuvent ne pas apparaître dans les conditions normales où n'existent point de conflits entre l'obéissance au supérieur et les exigences de la vie chrétienne, mais qui deviennent sérieux dans les moments de trouble, quand le supérieur est exposé lui-même à se tromper ou à sortir du domaine dans lequel il a le pouvoir de donner des ordres. Danger en tout cas, et toujours, d'entretenir en soi une confusion pratique des valeurs. Car de même que l'oiseau ne vit pas pour voler, quoi qu'on en dise, mais vole pour vivre, de même on ne se donne pas à Dieu pour obéir, mais on obéit pour se donner à Dieu.

Nous relisons dernièrement la Somme de saint Thomas. Il nous semblait que, sur notre monde vieilli, sa parole jailliss-

sait encore comme une source limpide : une source de lumière et de paix ; une source de rajeunissement.

Dans la *Secunda Secundae*, le saint Docteur, traitant de l'obéissance, pose la question : l'obéissance est-elle la plus grande des vertus : *Maxima virtutum* ⁽¹⁾ ? « Il semble que oui, dit-il. N'est-il pas écrit, en effet, au premier livre des Rois : l'obéissance vaut mieux que les victimes : *Melior est oboedientia quam victimae* ? Mais l'offrande des victimes fait partie de la religion, et la religion est la plus importante de toutes les vertus morales. Donc l'obéissance est la plus grande de toutes les vertus. En outre, saint Grégoire affirme que l'obéissance est cette vertu qui imprime toutes les autres dans l'âme et qui les garde après les y avoir insérées : *oboedientia sola virtus est quae virtutes ceteras menti inserit insertasque custodit*. Or la cause l'emporte sur l'effet. Donc l'obéissance surpasse toutes les vertus.

« Mais, il est dit, par contre, que l'obéissance est digne de louange en ce qu'elle procède de la charité. La charité est donc supérieure à l'obéissance.

« Je réponds donc à la question comme suit, continue le saint Docteur. De même que le péché consiste en ce que l'homme, au mépris de Dieu, s'attache à des biens périssables, ainsi le mérite de l'acte vertueux provient de ce que l'homme, au mépris des biens créés, s'attache à Dieu, comme à sa fin. Or la fin domine toutes les choses qui sont dirigées vers elle. Donc, puisque c'est pour adhérer à Dieu que l'on méprise les biens créés, le mérite consiste d'abord dans le fait d'adhérer à Dieu et puis dans celui de mépriser les biens terrestres. Et c'est pourquoi, ces vertus par lesquelles on s'attache à Dieu même, c'est-à-dire les vertus théologiques, sont supérieures aux vertus morales, qui font mépriser une valeur terrestre, pour s'attacher à Dieu ⁽²⁾. »

(1) II^e II^{ae}, q. 104, art. 3.

(2) Respondeo dicendum quod, sicut peccatum consistit in hoc quod homo, contempto Deo, commutabilibus rebus inhaeret ; ita meritum virtuosi actus consistit in hoc, quod homo, contemptis bonis creatis, Deo inhaeret sicut fini ; si ergo bona creata propter hoc contemnuntur ut Deo inhaeretur, major est laus virtutis ex hoc quod Deo inhaeret, quam ex hoc quod bona terrena contemnit ; et ideo illae virtutes, quibus Deo secundum se adhaeretur, scilicet theologicae, sunt potiores virtutibus moralibus, quibus aliquod terrenum contemnitur, ut Deo inhaeretur (*ibid.*, in c.).

Et dans la réponse à l'objection tirée du texte de saint Grégoire, que nous avons cité plus haut, saint Thomas insiste sur le fait que seuls relèvent de la vertu d'obéissance les actes qui tombent sous un précepte. S'il existe donc, conclut-il, des vertus dont l'objet est antérieur à tout précepte, ces vertus sont antérieures à toute obéissance. C'est le cas pour la foi qui nous fait connaître l'autorité divine par laquelle Dieu a le pouvoir de commander ⁽³⁾.

L'énoncé de ces textes de la Somme rappelle déjà une vérité primordiale que la Tradition n'a cessé d'exprimer. C'est à la vie même de Dieu que les vertus théologales ont pour fonction d'accorder immédiatement la vie de l'homme. Car, dans les vertus théologales, il est toujours question d'atteindre Dieu par Dieu. Ceci est vrai de la foi. C'est vrai aussi de la charité. Nous ne croyons pas, en effet, en Dieu, d'abord parce que c'est commandé, mais parce que Dieu est la vérité infaillible. Et nous n'aimons pas Dieu, d'abord pour exécuter un ordre, mais parce qu'Il est infiniment aimable.

Absolument premières, ces vertus se subordonnent tous les préceptes comme tous les actes relevant d'autres vertus. Elles constituent comme la zone divine de la vie, soumise directement au contrôle de Dieu. Son expression est une loi immuable, la loi divine défiant toutes les constructions humaines. Saint Thomas aime à insister sur cette perspective si large de la vie chrétienne. A l'article 5 de la même question, il affirme solennellement : dans les choses qui ont trait au mouvement intérieur de la volonté, l'homme n'est pas tenu d'obéir à l'homme, mais seulement à Dieu ⁽⁴⁾.

(3) Ad secundum dicendum quod ad oboedientiam pertinent omnes actus virtutum, prout sunt in praecepto ; in quantum ergo actus virtutum operantur causaliter, vel dispositive ad earum generationem et conservationem, in tantum dicitur quod oboedientia omnes virtutes menti inserit insertasque custodit ; nec tamen sequitur quod oboedientia sit simpliciter omnibus virtutibus prior, propter duo : primo, quia licet actus virtutis cadat sub praecepto, potest tamen aliquis implere actum virtutis, non attendens ad rationem praecepti ; inde si aliqua virtus sit, cujus obiectum sit naturaliter prius, quam praeceptum, illa virtus dicitur naturaliter prior quam oboedientia, ut patet de fide, per quam nobis divinae auctoritatis sublimitas innotescit, ex qua competit ei potestas praeciendi ; secundo, quia infusio gratiae et virtutum potest praecedere etiam tempore omnem actum virtuosum ; et secundum hoc neque tempore, neque natura est oboedientia omnibus aliis virtutibus prior (II^a II^{ae}, q. 104, art. 3, ad 2^m).

(4) Et ideo in his quae pertinent ad internum motum voluntatis homo non tenetur homini oboedire, sed solum Deo (*ibid.*, art. 5, in c.).

La même idée est reprise à la question 186, à propos des vœux de religion. Les actes intérieurs de vertu, fait remarquer le saint Docteur, ne tombent pas sous les vœux de religion, parce que ces actes relèvent tous de la charité, qui est comme leur mère. Ils s'offrent comme la fin à laquelle sont orientés les vœux de religion, et ne peuvent donc être soumis à ceux-ci ⁽⁵⁾.

C'est pour cette vie divine parfaite, à laquelle les vertus théologiques nous adaptent directement, qu'existent toutes les autres vertus, les vertus morales. Parmi celles-ci, il faut ranger la justice dont l'obéissance fait partie. En tant que vertu déterminée ⁽⁶⁾, l'obéissance est, en effet, un aspect de la justice. L'homme obéissant, dit le Docteur angélique, est mû par l'autorité de qui commande, selon une nécessité de justice, comme une chose naturelle est mue selon une nécessité de nature ⁽⁷⁾.

Et il s'empresse d'ajouter, de crainte peut-être que la comparaison de la nécessité de nature ne suggère une sorte de dé-

(5) Ad primum ergo dicendum quod, sicut supra dictum est (art. 1 hujus q.), votum religionis ordinatur sicut in finem ad perfectionem charitatis, ad quam pertinent omnes interiores actus virtutum, quarum mater est charitas, secundum illud I ad Cor. 13 : Charitas patiens est, benigna est etc... ; et ideo interiores actus virtutum (puta humilitatis, patientiae et hujusmodi) non cadunt sub voto religionis quod ordinatur ad ipsos sicut ad finem (*ibid.*, q. 186, art. 7, ad 1^m).

(6) Nous disons : en tant que vertu déterminée. Si l'on envisage, en effet, l'obéissance comme la disposition générale à se soumettre à Dieu, elle n'est plus, selon saint Thomas, une vertu spéciale « specialis virtus » ; elle entre dans toutes les activités ordonnées, naturelles ou surnaturelles, de l'homme, car elle exprime la dépendance foncière et permanente de celui-ci par rapport à Dieu. L'obéissance, comme vertu spécifiée, consiste dans la soumission à l'autorité humaine légitime, d'après une juridiction toujours déterminée et limitée. Dans ce sens de vertu spéciale, l'obéissance fait partie de la justice. Sans doute, ne faut-il attacher qu'une importance relative à cette hiérarchie des vertus morales entre elles. L'ordre de l'exposé y vise à une classification plutôt logique que réelle. Et saint Thomas fait remarquer au même endroit, que, sous le rapport de la chose sacrifiée, la volonté propre, l'obéissance est la plus louable des vertus morales. Ce qui importe, c'est la hiérarchie réelle, mise lumineusement en évidence dans les articles de la Somme théologique, et qui nous montre la transcendance des vertus théologiques par rapport aux vertus morales, y compris l'obéissance.

(7) Respondeo dicendum, quod, sicut dictum est (art. 1, et 4 huius q.), oboediens movetur ad imperium praecipientis quadam necessitate iustitiae, sicut res naturalis movetur ex virtute sui motoris necessitate naturae (*ibid.*, q. 104, art. 5, in c.).

terminisme dans l'obéissance : de même que les choses peuvent être soustraites à leur nécessité naturelle, ainsi l'homme peut être soustrait au devoir d'obéir : tout d'abord, par un ordre émanant d'un pouvoir supérieur à celui de qui commande, ce qui a pour effet d'annuler l'ordre du pouvoir inférieur ; ensuite si l'autorité ordonne une chose en laquelle l'inférieur ne lui est pas soumis (8).

Vertu morale, intégrée dans la justice, l'obéissance impose l'accomplissement des préceptes comme un dû, comme un dû que l'on rend à son supérieur en se soumettant à lui (9).

Et c'est donc cette place nécessaire de vertu subordonnée aux vertus théologiques qu'occupe l'obéissance.

La fermeté avec laquelle s'exprime saint Thomas, en nous décrivant la hiérarchie des vertus surnaturelles, nous invite à réfléchir. Au fond, n'est-ce pas un principe universel qui se trouve contenu dans ces exposés de la Somme théologique, celui du primat de la vie par rapport aux forces qui sont appelées à diriger celle-ci, à aider à son épanouissement. Loi universelle, elle commande l'existence organique des individus, comme elle maintient la vie des peuples. Elle s'insurge contre toute conception mécanique du réel, contre toute tentative de substituer à l'essor des forces du dedans l'activité des puissances qui, du dehors, s'intéressent à l'évolution du vivant. Elle prétend qu'en matière d'éducation l'enseignement consiste moins dans le souci d'imposer à la mémoire et à l'intelligence des notions toutes faites que dans l'art de susciter des jugements personnels, des trouvailles judicieuses. Elle affirme, en morale sociale, que l'autorité n'est pas un privilège mais un service, et qu'est immoral le pouvoir qui veut s'imposer envers et contre le bien commun. Elle dit encore, en spiritualité, que l'action du directeur de conscience ne peut jamais contrecarrer, ni à fortiori supplanter, l'action de Dieu dans les âmes.

(8) Similiter ex duobus potest contingere, quod subditus suo superiori non teneatur in omnibus oboedire : uno modo propter praeceptum maioris potestatis ; alio modo non tenetur inferior suo superiori oboedire, si ei aliquid praecipiat, in quo ei non subdatur... (*ibid.*).

(9) Alio modo potest accipi oboedientia, secundum quam importat inclinationem quantum ad implendum mandata, secundum quod habent rationem debiti ; et sic oboedientia est specialis virtus et pars iustitiae ; reddit enim superiori debitum, oboediendo sibi ; et hoc modo oboedientia sequitur fidem, per quam manifestatur homini quod Deus sit superior, cui debeat oboedire (*ibid.*, q. 4, art. 7, ad 3^m).

Doctrine lumineuse, doctrine de l'Eglise : n'avons-nous pas conscience, en la retrouvant sous la plume d'un de ses représentants les plus autorisés, qu'elle garde, aujourd'hui encore, la force de dissiper jusqu'aux derniers brouillards que les fausses idéologies ont accumulés, depuis bientôt un quart de siècle, sur notre monde contemporain.

Faire de l'homme une machine à exécuter des ordres ; baser la culture intellectuelle et morale sur l'atrophie de tout sens critique et sur l'inoculation des sentiments et des idées, comme on injecterait un stupéfiant dans un organisme affaibli ; embrigader les enfants dans des organisations militaires, les grisant de l'idéal de la « Parademarsch », où tous les mouvements sont synchronisés par une impulsion venue du dehors, n'est-ce pas ainsi que fut caractérisé, dans les pays à régimes autoritaires, l'épanouissement de l'ordre ?

C'est dans ce chaos clinquant que fut plongée la génération d'après la guerre 1914-1918. Il n'est pas jusqu'à la forme d'engouement vouée par cette jeunesse à ses aînés, qui ne porte la marque d'une déformation de l'esprit. La génération précédente avait le culte du maître. Nous parlons ici non pas, bien entendu, d'un culte idolâtrique lequel est toujours un signe de déraison, mais du respect, de l'admiration enthousiaste qui s'attache à une valeur. Le maître faisait œuvre de lumière. A son contact s'édifiait librement, mais profondément, la personnalité. Aujourd'hui, au maître a été substitué le chef. Et par le chef on entend non pas celui qui d'abord éclaire les intelligences et fait œuvre de sagesse, mais celui qui conduit des vouloirs parce qu'il a le don de les subjuguer. Nous accordons volontiers que ce soit un don. Nous accordons plus volontiers encore que la seule sagesse qui ne porte pas à l'action est déficitaire et souvent dangereuse. Mais le fait que tant de jeunes gens aujourd'hui — et ils constituent souvent l'élite — ne songent plus qu'à l'action et ne demandent plus que des consignes, sans plus porter d'intérêt vital à l'intelligence de l'action, aux idées, nous semble marquer d'un stigmate une génération qui a perdu le sens des valeurs primordiales.

L'homme n'est pas créé pour obéir, bien qu'il doive obéir pour atteindre à sa fin. Sa fin c'est de connaître et d'aimer Dieu. **L'autorité dont le rôle consiste à soutenir, à diriger, à**

redresser la vie intellectuelle, morale et religieuse, ne peut prendre la place du principe vital, naturel ou surnaturel, dans la personne et dans la société.

Dès lors, non seulement il s'agit d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes — vérité qu'aucune âme droite ne contestera jamais —, mais il faut se garder d'accorder à l'obéissance la valeur d'une fin dernière et d'instituer une pseudo-religion du chef, une mystique de l'immolation des individus et des collectivités à un homme, quelque prestigieuse que puisse être l'action de cet homme. Si nous, chrétiens, devons être prêts à nous donner au Christ jusqu'au sacrifice total, c'est que le Christ, en étant vrai homme, est vrai Dieu. Si nous nous glorifions de l'avoir pour chef, c'est qu'il est, en même temps que la voie qui conduit à la Vérité, la Vérité même, la Vérité qui illumine tout homme venant en ce monde. Lui obéir sans réserve, c'est déjà posséder en soi, sans réserve aussi, la connaissance et l'amour de Dieu.

Cette mystique du chef a d'ailleurs pour contre-coup, presque fatal, l'anarchie. Après avoir fait d'un homme le centre de toute sa vie, après l'avoir élevé sur un piédestal pour lui offrir l'encens de sa foi, de son espérance et de ses amours, quand on le voit tout à coup tomber à plat, alors, faute d'avoir fait le départ entre sa personne faillible et le principe nécessaire qu'il représente et qu'il doit servir, c'est du même coup l'attachement au principe lui-même qui s'écroule.

Notre époque doit retrouver la hiérarchie des valeurs, reprendre goût aux réalités premières, retourner à la pratique des vertus théologales. Ces vertus ont pour fonction de centrer notre existence sur Dieu même et nous donnent de nous abreuver directement à la source de la lumière et de la vie, à cette source, où l'on boit sans contrainte la Vérité qui délivre.

Mais, dira-t-on peut-être, à parler ainsi, ne prêche-t-on pas la désobéissance ? Nous répondrons, avec ceux qui ont bien voulu nous lire attentivement : en aucune façon. De même, en effet, que la condamnation des Pauvres de Lyon n'a nullement signifié le rejet de la pauvreté évangélique, comme l'a prouvé de façon péremptoire le triomphe de la réforme franciscaine ; de même qu'en dénonçant les erreurs de Molinos, l'Eglise n'a nullement entravé l'effort des âmes ferventes vers

la pratique de l'amour parfait ; de même, en constatant des déviations dans l'esprit d'obéissance, on ne diminue en rien le prestige de cette vertu. Au contraire. A lui assigner sa place, dans l'édifice de la perfection, on contribue à mieux mettre en lumière son indispensable valeur, sa nécessité dans la réalisation de la destinée des individus et des peuples. Il en va de l'obéissance un peu comme de la respiration. Le jour où l'homme cesse de respirer, il est condamné à mourir. Mais si, conscient de l'importance de ce phénomène vital, il se mettait à faire de la respiration le but de sa vie et de tous ses efforts, il créerait en lui une psychose et causerait probablement un déséquilibre dans son organisme tout entier.

Mettre l'obéissance à sa place, c'est comprendre son rôle d'universel soutien, dans notre existence de voyageur ici-bas. Saint Thomas, que nous avons abondamment cité, ne manque pas de souligner, de quelques traits lumineux, cette universalité nécessaire de l'obéissance chrétienne.

Parlant de l'obéissance des religieux à leurs supérieurs, il distingue trois sortes d'obéissance : la première, qui suffit au salut, incline à se soumettre dans les choses d'obligation ; la seconde, parfaite celle-là, fait sienne en toute matière licite, la volonté du supérieur ; une troisième enfin, l'obéissance indiscrète, porte à *obtempérer même à un ordre malhonnête* (10).

Saint Thomas entrevoit donc, comme un idéal de parfaite obéissance, l'acceptation en toutes choses honnêtes, de la volonté du supérieur. Et cette affirmation ne diminue en rien le principe établi plus haut, de la spontanéité de la vie intérieure. Car il s'agit bien d'une libre disposition de l'inférieur, comme l'indiquent clairement les mots : « si autem etiam in aliis oboedire voluerit, hoc pertinebit ad cumulum perfectionis ».

C'est sur les mêmes bases que saint Ignace a fondé sa doc-

(10) Ad tertium dicendum, quod religiosi oboedientiam profitentur quantum ad regularem conversationem, secundum quam suis praelatis subduntur ; et ideo quantum ad illa sola oboedire tenentur quae possunt ad regularem conversationem pertinere ; si autem etiam in aliis oboedire voluerint, hoc pertinebit ad cumulum perfectionis : dum tamen illa non sint contra Deum, aut contra professionem regulae ; quia talis oboedientia esset illicita ; sic ergo potest triplex oboedientia distinguui : una sufficiens ad salutem, quae scilicet oboedit in his ad quae obligatur ; alia perfecta, quae oboedit in omnibus licitis ; alia indiscreta, quae etiam in illicitis oboedit (*ibid.*, 104, art. 5, ad 3^m).

trine de l'obéissance. Loin de vouloir transformer en obligatoires les actes de vertus spontanés et libres, il cherchait, au contraire, à rendre spontanés tous les actes obligatoires. Il s'excuse d'écrire des Constitutions, parce que, dit-il, c'est le Saint-Esprit qui doit mener les âmes. L'obéissance, pour lui, n'a de valeur morale et religieuse que pour autant qu'elle s'affranchit de toute contrainte. Elle n'est pas digne du nom de vertu, si elle se borne à l'exécution extérieure de l'ordre reçu. Mais lorsque l'inférieur fait librement, de la volonté de son supérieur, sa propre volonté, alors oui, l'obéissance est une vertu. La perfection de celle-ci exigera un exercice plus élevé encore de la liberté. Il faut que l'inférieur en arrive à juger bon et aimable le commandement qui lui est fait.

De ceci que conclure ? Nous sommes aujourd'hui les témoins d'un prodigieux essor de la mécanique, lequel a son contrecoup un peu en tout domaine. Et s'il est vrai qu'on lui doit des réussites incontestables dans les différentes branches de l'industrie, la rançon de ce progrès, nous la payons dans le domaine spirituel et moral.

Pour obvier à toutes les formes de l'anarchie, on a tenté de mécaniser l'homme, individu et société ; de mécaniser le vouloir, la pensée, le sentiment et jusqu'aux réflexes instinctifs ; en un mot, de mécaniser la vie. L'échec devait être total. S'efforcer, en effet, de remplacer, par un dirigisme universel, l'action profonde de l'esprit, est aussi vain que de fixer un tuteur à un arbre mort, dans l'espoir de faire produire à ce dernier des fleurs et des fruits.

Le rappel de la conception chrétienne de l'obéissance aidera, nous osons l'espérer, au redressement nécessaire des perspectives. Elle contribuera peut-être à nous faire comprendre que cette vertu est exposée, comme toute autre, à la caricature et au plagiat. Quel réconfort, pour nous, de savoir que l'Eglise de Dieu, parce qu'elle possède l'intelligence qui vient d'en haut, peut en assurer, aujourd'hui encore, le maniement délicat et subtil.

François TAYMANS, S. I.